

SCAD Covid : le télésuivi des patients Covid (suspectés ou confirmés)

Solution simple, gratuite et sans installation technique (ni pour le soignant, ni pour le patient)



Infirmier Libéral,

je souhaite mettre en place un **télésuivi*** de mes patients **diagnostiqués Covid** (suspects ou confirmés)

Je peux, en collaboration avec un médecin, gérer le parcours de télésuivi de ma patientèle.

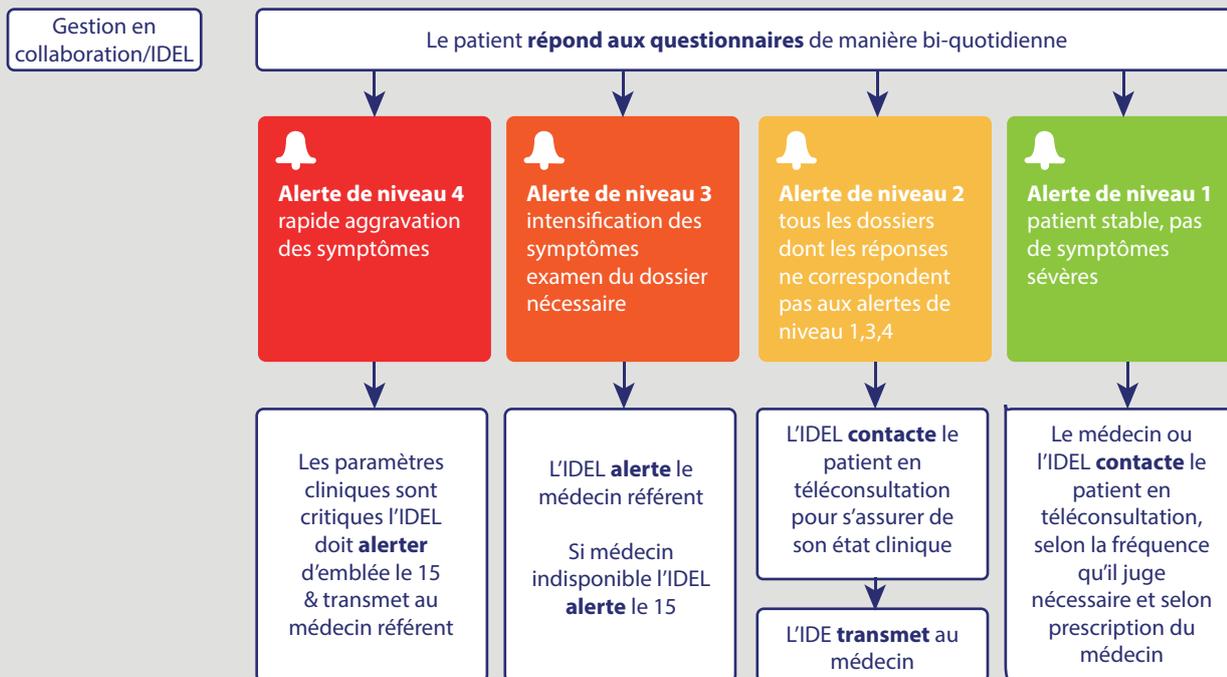
La **cotation applicable pour le télésuivi infirmier** correspond à un **AMI 3,2**

Attention

le travail en collaboration nécessite la prescription de l'acte de télésoin** infirmier avec la nomenclature : "Télésuivi COVID", précisant la fréquence bi-quotidienne de suivi, les signes d'alerte et les modalités de suivi.

Comment faire ?

- 1 Je **crée un compte** sur SCAD Covid afin d'avoir accès à l'application j'appelle le support au **02 50 53 70 01**
- 2 Une fois le télésuivi prescrit, je **crée un dossier par patient** pour les inclure dans le parcours
- 3 Chaque patient **reçoit et remplit 2 fois par jour un questionnaire** de relevé clinique (SpO2, fièvre, gêne respiratoire...) En cas de nécessité j'accompagne le patient pour le remplissage du questionnaire.
- 4 Mes patients sont classés selon les réponses qu'ils apportent, en **4 degrés de gravité** différents illustrés comme suit :



Le modèle d'organisation présenté ci-dessus est donné à titre illustratif. L'organisation reste du ressort du prescripteur.
Algorithme validé médicalement et basé sur les recommandations nationales, plus d'information sur les règles de gestion cliquer ici

Je dois **consulter quotidiennement mon tableau de bord** pour prendre connaissance des réponses de mes patients. Lorsque je suis ajouté à une équipe de prise en charge, ou lorsqu'un de mes patients présente une **alerte de niveau 4**, je suis **prévenu par notification**.

- 5 A tout moment du suivi, je **peux téléconsulter avec mes patients** via Therap-e Web ou une autre solution de téléconsultation, ou bien par téléphone si le patient n'est pas équipé ou non autonome (dérogation au télésoin covid) pour m'enquérir de leur état de santé.

SCAD Covid

Un support utilisateurs accessible **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00**, appelez le **02 50 53 70 01**



SCAD Covid
Un service **Therap-e**

*Le **télésuivi infirmier** participe, sur prescription médicale, à la surveillance clinique des patients suspectés d'infection ou reconnus atteints du covid-19. Le télésuivi infirmier est réalisé préférentiellement par vidéo-transmission avec le patient, ou par téléphone si les équipements du patient et de l'infirmier ne le permettent pas.

Le **télésoin est une forme de pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leurs compétences.

Les avantages pour le patient



Accessible sur **PC, tablette et smartphone** disposant d'internet



Un **suivi est régulier**, depuis son domicile ou en EHPAD



L'outil est **très simple d'utilisation**

Les avantages pour le soignant



Accès à une plateforme de télémédecine sécurisée
(authentification forte par CPS ou OTP)



Patients classés par criticités et possibilité de coordonner le travail
par équipe de prise en charge



En cas d'alerte grave, une notification est envoyée



Vue d'ensemble des patients Covid+ sur un même outil de gestion et
possibilité de déclencher des téléconsultations

En partenariat avec



Avec le soutien de
**l'UFR Santé de l'université
Caen Normandie**

